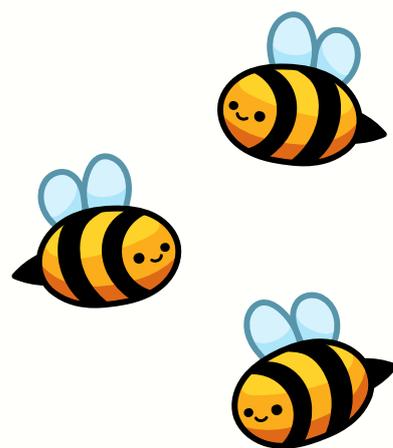
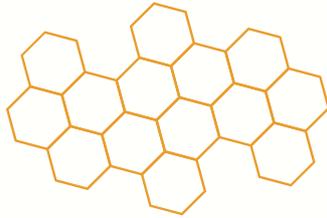


La Ruche Programme des vacances féeriques de sainte sévere 2025



Accueil de Loisirs de sainte sévère sur Indre

Juillet 2025



L'association familles rurales n'est pas une association comme les autres



C'est une association familiale

Elle a pour but de répondre aux préoccupations des familles en créant des services, en mettant en œuvre des actions en réponse aux besoins exprimés.

L'association de sainte sévère a comme principaux objectifs:

- 1. Permettre à l'enfant d'évoluer dans un milieu convivial;**
- 2. Favoriser la participation et la responsabilisation des enfants;**
- 3. Permettre un apprentissage de la vie collective;**
- 4. Développer les découvertes et la créativité chez l'enfant.**

L'accueil de Loisirs Projet Pédagogique

Les familles souhaitent que leurs enfants soient accueillis durant l'accueil de loisirs de loisirs en respectant leurs orientations éducatives.

vivre ensemble...

ou favoriser l'écoute

vivre ensemble, c'est apprendre à écouter l'autre, ses souhaits, ses envies, ses opinions, et à respecter cette parole.

C'est en favorisant l'écoute que nous permettrons à l'enfant de s'exprimer, et d'être entendu.

Favoriser la rencontre et l'échange

Vivre ensemble, c'est favoriser la rencontre et l'échange entre les enfants, mais aussi entre les enfants et les adultes, qu'il s'agisse des animateurs ou des différentes personnes

rencontrées

Dans le cadre de nos activités

C'est en permettant ces temps de rencontre que l'enfant apprendra à connaître l'autre, au travers de ses différences, ses richesses...

La connaissance est le chemin vers la tolérance!

Faire attention à l'autre

Vivre ensemble, c'est être conscient de l'autre, de son intégrité physique et morale, de ses faiblesses, de ses différences.

C'est en faisant attention à mon comportement, à mes paroles a mon attitude que je peux être attentif a l'autre.

Favoriser le sens civique

Vivre ensemble, c'est aussi partager des moments de vie collective (les repas, les temps d'accueil), des petits moments anodins et pourtant si importants...c'est en faisant de ces petits temps de vie collective des moments où la politesse est de rigueur que l'enfant prend conscience de la notion de respect, et des portes que cela peut ouvrir... L'enfant acteur de ses choix

Loisirs...ou être capable de choisir ses activités

Permettre à l'enfant de choisir ses activités, c'est aussi lui permettre de décider lui-même de son temps libre.

C'est en le laissant libre de faire ce choix (activités manuelles, sportives, jeux de société mais aussi ne rien faire...) que l'enfant apprendra que choisir implique une certaine liberté, mais également une certaine obligation : celle d'aller au bout de ses choix ! l'enfants acteur de ses loisirs...ou favoriser l'expression.

L'imaginaire

Laisser l'enfant s'exprimer, c'est surtout lui permettre de trouver sa place au sein du groupe.

Laisser son imaginaire vagabonder, créer, rêver, ne rien faire font partie des passages essentiels qui permettent à l'enfant de se construire.

Vivre un temps de loisirs

Distractions, amusement, temps libre, découverte, repos...autant de thèmes en lien avec les loisirs, que chaque enfant doit pouvoir expérimenter lors de son séjours.

L'enfant au centre du projet...ou lui permettre de trouver sa place

Faire en sorte que l'enfant trouve sa place au sein de l'accueil de loisirs se Sainte Sévère. C'est avant tout le prendre en compte en tant qu'individu, avec ses besoins, ses envies, ses souhaits.

**C'est aussi lui permettre de trouver une place au sein d'une microsociété où les échelles de valeurs sont différentes de celles qu'il côtoie habituellement (école, club sportif...) L'enfant au centre ou projet... ou favoriser l'ouverture à la société
Faire que l'enfant s'ouvre à la société, au monde qui l'entoure, aux autres est essentiel dans sa construction.**

**C'est en rencontrant la différence, la nouveauté, le frisson, les autres...que l'enfant pose des jalons qui lui permettront plus tard d'évoluer confortablement armé dans notre société. L'enfant au centre du projet...ou l'aider à grandir
Les temps d'accueil proposés à l'accueil de loisirs doivent permettre à l'enfant de grandir.**

**C'est en accompagnant l'enfant, en lui expliquant, en lui montrant, en le guidant, et non en faisant à sa place, qu'il pourra apprendre, expérimenter, faire seul...l'enfant au centre du projet...ou se respecter mutuellement
Considérer l'enfant comme un individu à part entière, c'est aussi et avant tout le respecter en tant que tel.**

On attend de l'enfant du respect envers les adultes qu'il côtoie, envers les autres enfants. IL faut également que l'adulte en fasse preuve envers l'enfant.

Ouverture

Du 7 juillet au 1 août

Horaires de 9h à 17h

Possibilité d'un accueil échelonné le matin à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h30 volontairement par les animateurs par roulement.

Chaque famille concernée pourra déposer dans la tirelire une somme qui lui semble correspondre au temps de garde.

Nous vous faisons confiance !!



Fonctionnement

Les enfants s'inscrivent à la semaine (c'est-à-dire une ou plusieurs semaines).

Chaque semaine est équilibrée en activités, elles seront variées et attractives

L'équipe d'encadrement

- **Une directrice stagiaire, B.P.J.E.P.S**
- **Un directeur adjoint B.A.F.D**
- **Trois animateur B.A.F.A**
- **Une animatrice stagiaires**
- **Un animateur non salarié**

Rythme de vie des enfants

“ l’enfant est une personne” Avec des besoins physiologiques (repos, hygiène, alimentation).

Des compétences propres à son âge, des envies, etc...

Chaque journée est aménagée pour permettre à l’enfant de participer à différents temps

- **Jeux, activités dirigés**
- **Activités par groupes d’âges**
- **Activités en grand groupe (petits et grands pour des grands jeux)**
- **Ateliers jeux de société en petits groupes**
- **Temps de calme ou de repos**



Sortie au Pal



Vendredi 11 juillet

Départ du bus à 7h30, retour vers 19h



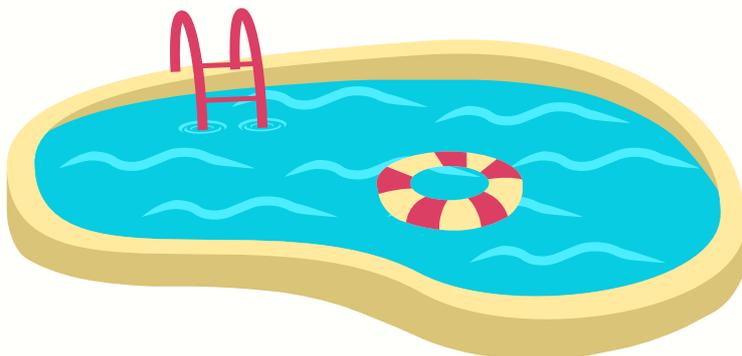
Une participation au voyage de 15 euros par enfant est demandé



Le pique-nique est fourni par les parents et sera pris sur place



Sortie Piscine



Mercredi 9, 16 et 23 juillet
Les horaires restent a définir

Merci de penser au maillot de bain et serviette et si besoin des brassards et bouchons pour les oreilles ou bonnet.

Les enfants ne sachant pas nager n'ont pas accès au grand bassin pour des raisons de sécurité.

L'encadrement est de 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans dans l'eau et 1 animateur pour 8 enfants dans l'eau à partir de 6 ans

Lac d'éguzon



Vendredi 1 août

**Départ du bus à 8h30 précise, retour
vers 19h30.**

**Prévoir des chaussures fermée au vu
d'activités sportives**

Prévoir les maillots de bains

Possibilité de baignade selon le temps

**Le pique-nique est fourni par les
parents et sera pris sur place**



Sejour court



Du lundi 28 au jeudi 31 juillet 2025 pour les 9 à 15 ans

Enfants : 9 à 15 ans

Lieu : Pouliny Notre Dame

**Hébergement : Sous tentes sur le terrain de la base de
Pouliny**

Une participation de 50 euros est demandée

**Rendez-vous à la base de Pouliny
A partir de 8h**





Au camping de Sainte Sève

Du mardi 22 au mercredi 23 juillet 2025

Enfants : 4 à 8 ans

Lieu : Camping de Sainte Sève (36)

Hébergement : Sous tentes

Activités : Grands jeux

Veillée

Chants...

Prix : 5 euro par enfant + semaine tarif caf (selon le quotient familial) pour les 2 jours

Le camp n'aura lieu qu'à partir de 8 enfants participants





INFOS PRATIQUES

**N'OUBLIEZ PAS POUR CHAQUE JOUR :
CASQUETTE, BOB OU CHAPEAU VÊTEMENT DE
PLUIE, K-WAY**

POUR LES CAMPS :

- . TEE-SHIRT (1 PAR JOUR)
 - . SOUS-VÊTEMENT (1 PAR JOUR)
 - . CHAUSSETTES
 - . 1 PANTALON
 - . DES SHORTS
 - . 1 SWEAT OU PULL
 - . PYJAMA
 - . MOUCHOIRS
 - . TROUSSE DE TOILETTE (SAVON, BROSSE À DENTS...)
 - . NÉCESSAIRE DE TOILETTE (SERVIETTES, GANTS)
 - . CRÈME SOLAIRE
 - . SAC À LINGE SALE
 - . 1 LAMPE TORCHE
 - . 1 DUVET OU COUETTE
 - . 1 MATELAS GONFLABLE (MERCİ DE FOURNİR UN GONFLEUR)
 - . 1 MAILLOT DE BAIN
- LIVRES, JEUX DE CARTES, BALADEUR POUR LES TEMPS LIBRES**



DES SANDALES EN PLASTIQUE (SANDALES À MOULES ;))



POURQUOI ADHÉRER À FAMILLES RURALES ?

SANS ADHESION, PAS D'ASSOCIATION ...

L'ADHÉSION EST L'ACTE FONDATEUR DE L'ASSOCIATION :
ELLE SCELLE LE PACTE CONCLU ENTRE LES PERSONNES, AUTOUR DU MÊME PROJET.

L'ADHÉSION EST LE GAGE DE LA DÉMOCRATIE ASSOCIATIVE :
ELLE DONNE LE DROIT DE PARTICIPER AU FONCTIONNEMENT, D'ÉLIRE LES
RESPONSABLES, DE VOTER ET SURTOUT DE POUVOIR DONNER SON AVIS.

L'ADHÉSION EST LA CLÉ DE L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE :
LE BÉNÉVOLE N'EST PAS UN « PRESTATAIRE DE SERVICE ». AU CONTRAIRE, IL
A BESOIN DE RECONNAISSANCE ET DE SOUTIEN DANS SON ACTION.

SANS ADHESION, PAS DE SERVICE ...

L'ADHÉSION EST UNE CONTRIBUTION FINANCIÈRE :
L'ACTE D'ADHÉRER EST MATÉRIALISÉ PAR UNE COTISATION FINANCIÈRE. VIS-À-VIS DES
ORGANISMES SOLLICITÉS POUR UNE SUBVENTION, ELLE TÉMOIGNE DE L'INTÉRÊT ACCORDÉ PAR
LES FAMILLES À LEUR ASSOCIATION.

L'ADHÉSION EST UNE SÉCURITÉ SUR LE PLAN FISCAL :
L'EXONÉRATION D'IMPÔTS COMMERCIAUX POUR LES ACTIVITÉS DES ASSOCIATIONS À BUT NON
LUCRATIF N'EST POSSIBLE QUE SI CELLES-CI SONT ORGANISÉES AU PROFIT EXCLUSIF DE
LEURS ADHÉRENTS.

L'ADHÉSION EST SOUVENT UNE EXIGENCE POUR L'ASSURANCE :
LE CONTRAT D'ASSURANCE SOUSCRITS RETIENT COMME ASSURÉS LES DIRIGEANTS, LES
BÉNÉVOLES, LES SALARIÉS ET LES ADHÉRENTS.

SANS ADHESION, PAS DE MOUVEMENT ...

L'ADHÉSION EST SOURCE DE REPRÉSENTATIVITÉ ET D'INDÉPENDANCE :
« L'UNION FAIT LA FORCE »... LE NOMBRE DES ADHÉRENTS EST UN ÉLÉMENT DÉTERMINANT POUR LA
REPRÉSENTATIVITÉ DU MOUVEMENT. C'EST CE QUI LUI PERMET DE JOUER SON RÔLE DE DÉFENSEUR
DES INTÉRÊTS DES FAMILLES.

L'ADHÉSION EST UN INDICATEUR DE VITALITÉ :
LE NOMBRE D'ADHÉRENTS REFLÈTE LA SANTÉ DE L'ASSOCIATION. ELLE EST LA CONSÉQUENCE DE SA
PRÉSENCE SUR LE TERRAIN, DE LA CAPACITÉ À S'OUVRIRE, À ÉVOLUER, À PRENDRE EN COMPTE LES
BESOINS DES FAMILLES.

L'ADHÉSION EST PRODUCTRICE DE SENS ET D'IDENTITÉ:
NE PAS ADHÉRER, C'EST FAVORISER LA SOCIÉTÉ DE CONSOMMATION, L'INDIVIDUALISME,
L'ASSISTANAT DES FAMILLES EN MILIEU RURAL. « SI UN JOUR LE DYNAMISME DE NOS
COMMUNES S'ARRÊTE, LES COUPABLES SONT CES FAMILLES QUI NE VEULENT PAS ADHÉRER
».

CHÈQUES VACANCES

SI VOUS EN BÉNÉFICIEZ, JOIGNEZ-LES À VOTRE INSCRIPTION. LE MONTANT EN SERA DÉDUIT DU COÛT TOTAL DU SÉJOUR.

CARTE D'ADHÉRENT

POUR INSCRIRE VOTRE OU VOS ENFANTS IL EST DEMANDÉ D'ÊTRE ADHÉRENT À FAMILLES RURALES.

TOUS LES ADHERENTS FAMILLES RURALES SERONT PRIORITAIRES

CETTE PARTICIPATION DES FAMILLES EST UNE RECONNAISSANCE POUR L'ASSOCIATION ET UN ENCOURAGEMENT POUR LES PERSONNES QUI S'INVESTISSENT BÉNÉVOLEMENT POUR LE PROJET DE L'ACCUEIL. MERCI DE FAIRE VOTRE DEMANDE AUPRÈS DU DIRECTEUR DE L'ACCUEIL DE LOISIRS OU D'ANNICK LANGLOIS PRÉSIDENTE DE L'ASSOCIATION « FAMILLES RURALES » DE SAINTE SÈVÈRE.

MONTANT DE LA CARTE : 24 EUROS.

PARTICIPATION DES PARENTS

L'ACCUEIL DE LOISIRS A ÉTÉ CRÉÉ POUR LES ENFANTS PAR LES FAMILLES. IL EST ORGANISÉ EN PARTENARIAT AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE SÈVÈRE, ET GÉRÉ PAR UNE ASSOCIATION FAMILLES RURALES. AINSI, IL NE PEUT EXISTER QUE GRÂCE À VOTRE IMPLICATION QUI DONNE UN CENTRE DE QUALITÉ ET ADAPTÉ AUX ATTENTES DE NOS ENFANTS.

1.

VOTRE SOUTIEN PEUT SE FAIRE SOUS LA FORME :

POUR LES SORTIES À LA PISCINE NOUS AURONS ÉVENTUELLEMENT BESOIN DE VOUS AFIN DE COMPLÉTER L'ÉQUIPE D'ANIMATEURS POUR ENCADRER ET SÉCURISER LES ENFANTS. POUR CELA, VEUILLEZ VOUS PRÉSENTER AUPRÈS DU DIRECTrice POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE DES BÉNÉVOLES. MERCI DE VOTRE IMPLICATION AU SEIN DE L'ACCUEIL DE LOISIRS.

2. DE REMARQUES CONSTRUCTIVES,

3. D'AIDE POUR LA FÊTE

COMMENT INSCRIRE UN ENFANT?

EN COMPLÉTANT CHAQUE FEUILLET DU DOSSIER D'INSCRIPTION. TOUTE INSCRIPTION DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT DES ARRHES, SOIT LE MONTANT D'UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS.

RÈGLEMENT EN NUMÉRAIRES OU PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE :
FAMILLES RURALES SAINTE SÉVÈRE – CENTRE DE LOISIRS

CHAQUE SEMAINE EST PAYABLE D'AVANCE OU LE SÉJOUR COMPLET (FIN DE SEMAINE PRÉCÉDENTE AUPRÈS DU DIRECTRICE DE CENTRE).

CHAQUE DOSSIER COMPREND :

1 FICHE D'INSCRIPTION ET 1 DECHARGE PAR ENFANT
1 FICHE SANITAIRE PAR ENFANT



VOUS SEREZ DANS L'OBLIGATION DE PRESENTER LE CARNET DE VACCINATION DE VOTRE ENFANT, DANS LE CAS CONTRAIRE IL NE POURRA PAS ETRE INSCRIT AU CENTRE DE LOISIRS.

CES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE REMPLIS RECTO VERSO ET SIGNÉS

POUR UNE RÉPARTITION PAR GROUPE PLUS EFFICACE MERCI DE PRÉCISER À CÔTÉ DE L'ÂGE DE L'ENFANT SUR LA FICHE D'INSCRIPTION EN QUELLE CLASSE IL RENTRERA EN SEPTEMBRE 2024.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE !!

A REMETTRE À :

Zoé Blinet (Directrice stagiaire)-SAINTE SÉVÈRE -06.58.49.13.68
ANTHONY BARBERA (DIRECTEUR adjoint) – SAINTE SÉVÈRE – 06.67.13.00.37 ANNICK
LANGLOIS (PRÉSIDENTE) – SAINTE SÉVÈRE – 02.54.30.57.55

CLOTURE DES INSCRIPTIONS LE 1 ER JUILLET 2024

POUR INFORMATION TOUTES LES SORTIES ET LES CAMPS

NE SONT PAS CONTRACTUELS PUISQUE TOUT DEPEND

DU NOMBRE D'ENFANTS INSCRITS ET SOUS RESERVE DE

TOUTES AUTORISATIONS OU ACCEPTATIONS DES DATES

CONVENUES.

PARTICIPATION FINANCIÈRE (À LA SEMAINE COMPRENANT REPAS ET GOÛTER)

POUR VOTRE DÉCLARATION IMPÔT FRAIS DE GARDE : PRIX DU REPAS ET GOÛTER ESTIMÉ À 4,00€ PAR JOUR À DÉDUIRE DU MONTANT À DÉCLARER.

L'ACCUEIL DE LOISIRS BÉNÉFICIE DE SUBVENTIONS :

DE LA MAIRIE DE SAINTE SÉVÈRE DANS LE CADRE DU CEJ.

TARIFS CAF APPLIQUÉS UNIQUEMENT À LA SEMAINE AVEC LES REPAS

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
0 À 565 €	36.93 €
566 À 765 €	48.31 €
766 À 965 €	65.44 €
966 € ET PLUS	78.00 €

TARIFS CAF APPLIQUÉS UNIQUEMENT À LA SEMAINE SANS LES REPAS

UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS ALLERGIQUES OU INTOLERANTS à

CERTAINS ALIMENTS AVEC UN PAI FOURNI PAR LE MEDECIN

QUOTIENT FAMILIAL	TARIFS
0 À 565 €	23.71 €
566 À 765 €	32.32 €
766 À 965 €	43.79 €
966 € ET PLUS	51.90 €



ATTENTION

MERCI DE BIEN VOULOIR FOURNIR LE DOCUMENT OFFICIEL DE LA CAF CONCERNANT VOTRE QUOTIENT FAMILIAL ET LE N° ALLOCATAIRE, À DÉFAUT, NOUS SERONS DANS L'OBLIGATION D'APPLIQUER LE TARIF LE PLUS HAUT.

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.